



## Cyclamaine recherche son/sa **Conseiller/conseillère - animateur/animateurice vélo**

### La structure

Cyclamaine est une association loi 1901 dédiée à la promotion de l'usage du vélo pour les déplacements au quotidien. Elle intervient en Sarthe, surtout dans l'agglomération du Mans où elle est basée.

Elle compte aujourd'hui 1 salarié à plein temps.

Les salariés travaillent sous la direction du bureau exécutif de l'association.

### Les missions

Prospecter les entreprises, collectivités, structures associatives du territoire pour mettre en place des actions de développement des déplacements à vélo.

Construire ces actions, éventuellement dans le cadre d'une démarche participative.

Réaliser des interventions de promotion de l'usage du vélo (en lien avec l'animateur mobilités actives en poste).

Assurer le suivi administratif des actions : rédiger des devis, des projets, des documents (notamment plan de déplacement d'établissement), des compte rendus de réunions....

Participer aux échanges internes à l'association.

### Qualités et compétences recherchées:

Connaissance des avantages du vélo pour les déplacements

Capacité d'apprentissage (réglementation, bonnes pratiques)

Capacités d'organisation et d'adaptation en fonction du public

Aisance rédactionnelle, esprit de synthèse

Capacité à prendre la parole en public

Maîtrise des outils informatiques (bureautique et outils collaboratifs)

*Aucune formation précise n'est exigée. A titre indicatif, le poste est accessible à partir d'un niveau bac+3, ou avec une expérience, y compris associative. Débutant(e)s accepté(e)s. Les compétences et qualités recherchées seront à démontrer.*

### Rémunération

Niveau 3 de la CCN Sports, soit 1750 bruts mensuels

+ IKV

### Infos pratiques

Poste basé au Mans

CDD à temps plein de 9 mois, à pourvoir dès que possible

Télétravail partiel possible

Peut être amené(e) à travailler en soirée et le week-end dans le cadre de ses missions

Merci d'envoyer votre candidature à : [contact@cyclamaine.fr](mailto:contact@cyclamaine.fr)